Document à télécharger



MODALITES D'EVALUATION BPJEPS

L'évaluation du diplôme passe par la validation de 4 UC séparés en 2 blocs (UC1-UC2 et UC3-UC4).

Pour chaque bloc, le stagiaire devra produire un dossier qu'il soutiendra au cours d'un entretien avec un Jury. Pour le bloc UC3-UC4, une mise en situation du stagiaire en face à face pédagogique complètera cet examen.

Le module complémentaire UC direction (option) sera également évalué sous la forme d'une soutenance d'un dossier préparé au préalable par le stagiaire.

UC1 => ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUTLIEU ET TOUTE STRUCTURE

UC2 => METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

UC3=> CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION DANS LE CHAMP DE L'EEDD

UC4 => MOBILISER LES DEMARCHES D'EDUCATION POPULAIRE POUR METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITES D'ANIMATION DANS LE CHAMP DE L'EEDD

Tableau récapitulatif des modalités de certification

Epreuves de certification	Regroupement d'UC	Réalisation de l'épreuve	Composition de la sous commission
1	UC 3 UC 4	L'épreuve se déroule sur le lieu d'alternance. Elle comporte deux parties : Production d'un document : Le(la) candidat(e) transmet un document d'une vingtaine de pages distinct du document présenté pourla certification des UC1 et UC2, présentant un projet d'animation, son contexte de mise en œuvre, les potentialités du milieu d'animation, la progression etles méthodes pédagogiques utilisées ainsi que les ressources, de sources fiables, sur lesquelles il/elle s'est appuyé(e) pour construire son projet d'animation. Dans le document écrit, doit figurer un outil pédagogique conçu par le/la candidat(e). Mise en situation professionnelle : Le(la)candidat(e) conduit une séance d'animation enlien avec le projet d'animation susmentionné, auprès de 6 personnes au minimum, d'une durée de 45 minutes minimum à 90 minutes maximum face aux deux évaluateurs. Le(la)candidat(e) fait l'objet d'un entretien ayantcomme support le document écrit et la séance d'animation réalisée, d'une durée de 45 minutes au maximum dont 15 minutes au maximum de présentation orale par le (la) candidat(e).	Membres du jury + Expert

Rattrapage 1		 Complément du dossier ou dossier Présentation orale Entretien Animation 	IDEM
2	UC 1 UC 2	L'épreuve se déroule sur le lieu de l'organisme de formation. Elle comporte deux parties : Le (la) candidat(e) transmet un document personnel écrit explicitant la conception, la mise en œuvre et laréalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique proposant des activités d'éducation à l'environnement vers un développementdurable. Ce document constitue le support d'un entretien d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le(la) candidat(e) d'une durée de 20 minutes au maximum permettant de vérifier l'acquisition des compétences. Cette situation d'évaluation certificative permetl'évaluation distincte des unités capitalisables transversales UC1 et UC2.	Membres du jury + Expert
Rattrapage 2		- Complément du dossier ou dossier - Présentation orale - Entretien	IDEM

EDUCATION ENVIRONNEMENT 64

CONTACT MAIL: <u>association@ee64.org</u> Tel: 05.59.21.06.60 <u>https://www.facebook.com/educationenvironnement64/</u>